



Les conséquences du COP : Vos représentants interpellent les tutelles

Le 22 novembre dernier, une délégation intersyndicale d'élus et de délégués syndicaux a interrompu le CA et est intervenue pour alerter les tutelles et les industriels sur les conséquences de l'application du COP en termes de santé des salariés, d'objectifs de production et de maintien des savoir-faire et des compétences de l'ONERA dans le domaine aéronautique et spatial (courrier au dos du tract).

Les contraintes sur les effectifs et sur la masse salariale présentes dans le COP nous mettent en danger ; les situations dramatiques consécutives aux RPS vont exploser et l'ONERA ne sera plus alors en mesure de répondre aux attentes des tutelles et des industriels.

Les élus n'ont pas eu de réponses immédiates à leur intervention mais des éléments leur ont été donnés en séance après le départ de la délégation.

Tout d'abord, la direction de l'ONERA fait passer le même message dans ses discussions avec les tutelles ou dans ses rencontres avec les députés et sénateurs.

Du côté des industriels, il a été mentionné *"qu'il faut que l'ONERA conserve sa capacité à produire et à répondre aux demandes contractuelles, sinon ils s'adresseraient à d'autres partenaires pour la réalisation de leurs travaux futurs."*

Du côté des tutelles, il semble que le principe de revoir les objectifs du COP soit accepté pour deux raisons. *"La première tient aux projets lourds qui nous attendent, à savoir le projet immobilier en IdF et le projet ATP dans les souffleries qui nécessiteront un effort important de la part des salariés. La deuxième tient au contexte général qui était moins favorable au moment de la signature du COP qu'il ne l'est maintenant. Récemment, le budget défense et, plus particulièrement, celui de la recherche aéronautique et spatiale a augmenté. Il faut donc que l'ONERA puisse répondre à ces objectifs de l'Etat revus à la hausse."*

Malgré tout, même si nous avons constaté lors de ce CA des ouvertures de la part des tutelles qui vont dans le bon sens, rien n'est acquis. Nous avons également entendu, de la part des représentants des tutelles, des remarques de prudence par rapport à un relâchement budgétaire, en regard de ce que certains jugent seulement comme une période transitoire.

Il est fort probable que nous n'ayons pas tous (tutelles, direction, syndicats et industriels) la même vision sur la redéfinition des objectifs du COP.

Nous ne voulons pas d'un simple ralentissement de la baisse des effectifs, ni même d'un simple gel provisoire. Nous demandons, dans un premier temps, l'arrêt de la baisse des effectifs puis la reprise des embauches dans les secteurs où ce sera nécessaire. Il est impératif de redéfinir nos besoins en matière de personnel mais aussi de financement en regard des objectifs fixés à l'ONERA. Par ailleurs, l'ONERA a besoin de pérennité dans ses financements et dans ses équipes. Ainsi, nous sommes très réticents à la mise en place de contrats de chantier à l'ONERA (CDI à durée définie) comme semble le préconiser la direction de l'ONERA. Nous serons donc attentifs aux discussions que la direction et les tutelles mèneront. Nous serons également amenés à nous mobiliser, avec le soutien du personnel, pour des actions plus fortes afin de peser sur ces discussions.

**2019 sera une année déterminante pour notre avenir.
Soyez prêts et mobilisez vous !**



Lettre ouverte aux administrateurs de l'ONERA

A la signature du COP 2017-2021, par l'État et l'ONERA, prévoyant entre autre une diminution importante des effectifs dans la continuité des années précédentes, les organisations syndicales ont fait part de leur opposition à ce contrat qu'il était impossible de tenir sans dégâts humains : augmenter la production, en particulier contractuelle, tout en diminuant les moyens humains revient à vouloir augmenter la productivité de personnels qui ne le peuvent plus et qui n'en peuvent plus !

Aujourd'hui, nous constatons l'impossibilité de remplir nos objectifs dans des conditions acceptables. Alors que les RPS sont à un niveau élevé, avec de nombreuses enquêtes en cours, la pression et la situation s'aggravent. Le centre de Modane a fait grève en juin dernier pour dénoncer un manque de moyens humains et l'impossibilité de répondre à leur charge de travail, la Direction des systèmes d'information est en souffrance, la direction des achats est en souffrance, la direction de la sûreté, de la sécurité et de la qualité est en souffrance, etc. Tous ces services ne peuvent plus répondre à leurs objectifs avec comme point commun une charge de travail trop élevée et pas d'embauche à un niveau suffisant (respect du COP oblige).

Les répercussions du COP sur les départements scientifiques sont d'autant plus fortes que, eux aussi, subissent les baisses d'effectifs : la population des techniciens est en voie d'extinction, ceux qui restent subissent, les équipes ne savent plus comment gérer le travail expérimental, les travaux sont menés dans des conditions de risques psychosociaux et sécuritaires très élevés, les embauches d'ingénieurs sont elles aussi insuffisantes, les retards de livraison augmentent et certains départements en sont même à refuser des sollicitations de contrats et des travaux demandés par la DGA !

Dans ce contexte, avec l'alourdissement et l'allongement des procédures sécuritaires - la DGA doit impérativement et rapidement traiter les problèmes liés à la classification de l'ONERA en Zone à Régime Restrictif - avec l'augmentation des procédures qualités et celles liées à la réorganisation, avec le plan de rénovation des souffleries et le projet immobilier en IdF, nous vous le disons, cela va exploser !

Devant la gravité de la situation, nous estimons qu'il est du devoir et de la responsabilité de la direction et de ses tutelles de changer de cap.

Les organisations syndicales interpellent donc les administrateurs de l'ONERA. Chacun d'entre vous, autour de cette table, est responsable de la situation actuelle et chacun serait responsable en cas d'accident grave et pas seulement le Président de l'ONERA. Il est temps d'intervenir. Nous ne voulons plus voir des collègues s'effondrer, pleurer devant nous parce qu'ils n'en peuvent plus. C'est la raison pour laquelle vous avez aujourd'hui face à vous une délégation intersyndicale des représentants du personnel qui vous demandent formellement d'interrompre immédiatement la baisse des effectifs prévue au COP et d'engager un plan d'embauche en adéquation avec les besoins.